

Compte rendu de la séance du mardi 25 septembre 2012

Secrétaire(s) de la séance: Nicolas HERTKORN

Ordre du jour:

Prix de location des terrains communaux.

Plan de financement mairie et salle

Avenant maîtrise d'oeuvre.

Logiciel gestion de la population .

Devis Camif Collectivités (videoprojecteur)

Questions diverses : Point sur le SPANC

 Dépot gravats pont de Neuville

 Retour des subventions

 Demandes de présentation de notre projet à diverses organismes

 Prix LQE, demande de dossier de candidature.

 Secétariat de mairie

Délibérations du conseil:

DE_2012_193 Devis AGEDI Logiciel gestion de la population

Concernant le suivi de la population et des actes d'état civils et suite à la demande de Monsieur le Maire, A.GE.D.I (Agence de GEstion et Développement Informatique) propose à la commune un logiciel de gestion de la population, de l'état civil, du recensement militaire , ... agréé INSEE et DGFIP : WIN-POP. Ce logiciel de gestion avec installation, paramétrage mise en route et formation est proposé pour un montant de 412 € HT.

L' acquisition de ce logiciel est sans changement sur le prix de la contribution syndicale annuelle versée par la commune à AGEDI, la commune possédant plus de 3 logiciels.

Sachant que la CODECOM de Charny peut subventionner à 25 % l'achat de logiciel le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter la proposition d'AGEDI et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier y compris la demande de subvention à la CODECOM de Charny.

DE_2012_194 Location des terrains communaux 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de fixer les prix de location des terrains communaux pour l'année 2012, comme suit : la variation de l'indice du fermage par rapport à l'année précédente est de + 2,67 %

- 0,80 € le m² pour les parcelles du terrain de camping
- 97,37 € l'Ha pour les terres labourées
- 73,03 € l'Ha pour les prés

DE_2012_195 Avenant n° 2 maitrise d' oeuvre

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal l'acte d'engagement signé avec l'architecte et la SARL Neodomus, pour les études et les travaux de réhabilitation-extension de la mairie et de la salle. Suite à l'évolution du dossier et les négociations avec l'architecte, Monsieur le maire, propose un avenant de 2465.96 € correspondant à 6,40 % des travaux supplémentaires pour les seules missions VISA - DET _ AOR et DOE . Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'accepter cet avenant et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DE_2012_196 Devis vidéoprojecteur et ordinateur portable Camif Collectivités

Dans le cadre de l'utilisation future de la salle , Monsieur le Maire propose d'équiper la salle multifonctions d'un vidéoprojecteur installé en plafond de salle et de l'achat d' un ordinateur portable. Après avoir rencontré le chargé d 'affaire de Camif Collectivités, un devis de 1327,46 € HT est présenté. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter le devis et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier ainsi, y compris la demande de subvention à la CODECOM de Charny.